

## Grand Chalon : de fortes disparités de revenus entre les quartiers

*Les 39 communes du Grand Chalon forment un ensemble diversifié. Autour de la ville centre, dont la population est en baisse et l'habitat plus ancien, se trouvent des petites communes peu denses, parfois en croissance démographique. Les habitants des communes de l'ouest bénéficient de revenus plus élevés, alors que la ville centre compte davantage de personnes en situation précaire.*

*A l'intérieur même de Chalon-sur-Saône les quartiers se distinguent. Ils peuvent être classés en quatre catégories, des quartiers aux revenus élevés où les actifs sont plus nombreux aux quartiers concernés par la politique de la ville, en passant par des quartiers âgés et les quartiers intermédiaires.*

Au 1<sup>er</sup> janvier 2008, la communauté d'agglomération Chalon Val de Bourgogne appelée Le Grand Chalon regroupe 39 communes et plus de 100 000 habitants, soit 19 % de la population de la Saône-et-Loire. Créé au 1<sup>er</sup> janvier 2001, sur la base de la communauté de communes de Chalon Val de Bourgogne, le Grand Chalon fédère des territoires diversifiés tant par leur densité que par la population qui y vit.

### Stabilité du nombre d'habitants

Les résultats des enquêtes annuelles de recensement ainsi que les évolutions du nombre de personnes dans les ménages fiscaux indiquent que la population du Grand Chalon varie peu depuis 1999 et reste proche de 100 000 habitants. Le développement de la périurbanisation constaté au niveau national se retrouve à l'échelle de la communauté d'agglomération : le nombre d'habitants augmente dans les communes périurbaines alors qu'il diminue dans la ville centre et dans quelques communes de la banlieue proche comme Châtenoy-le-Royal ou Saint-Rémy. Ainsi, entre 1999 et 2005, Chalon-sur-Saône perd en moyenne près de 600 habitants chaque année, alors que les communes de Oslon, Crissey, Saint-Marcel à l'est et de La Charmée au sud, sont parmi les plus dynamiques.



## Accroissement des logements dans les communes périurbaines

La construction de logements concerne tout le Grand Chalonnais mais le développement immobilier récent de ce territoire repose majoritairement sur les communes périurbaines : 75 % des logements construits entre 1999 et 2006 sont situés dans la partie périurbaine. Les plus dynamiques en termes de constructions nouvelles sont également celles en croissance démographique comme Saint-Marcel (+ 18 % de logements entre 1999 et 2006), Crissey (+ 16 % entre 1999 et 2004) ou encore Sevrey (+ 14 % entre 1999 et 2006). Dans ces communes, les maisons individuelles prédominent et les ménages sont plus fréquemment propriétaires. À l'inverse, les immeubles collectifs et les logements sociaux se concentrent dans la ville centre. La part des propriétaires y est plus faible (33 %). L'habitat est aussi plus ancien dans la ville centre : les logements construits avant 1975 représentaient 73 % du parc des logements de Chalon-sur-Saône en 1999, et seulement 56 % du parc dans le reste du Grand Chalonnais.

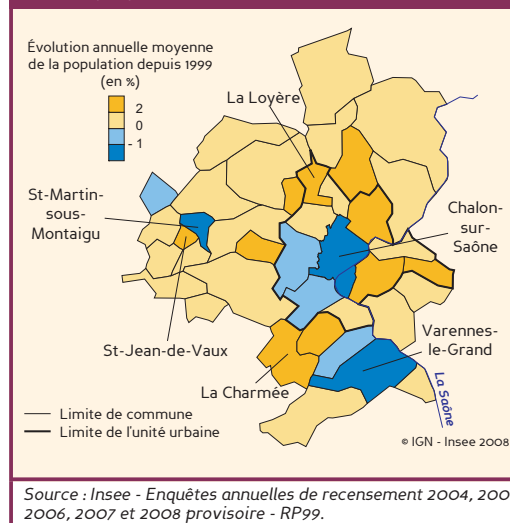
## Communes plus riches à l'ouest

En 2005, la moitié de la population du Grand Chalonnais vit dans un ménage qui déclare un revenu par unité de consommation supérieur à 16 300 euros, ce qui

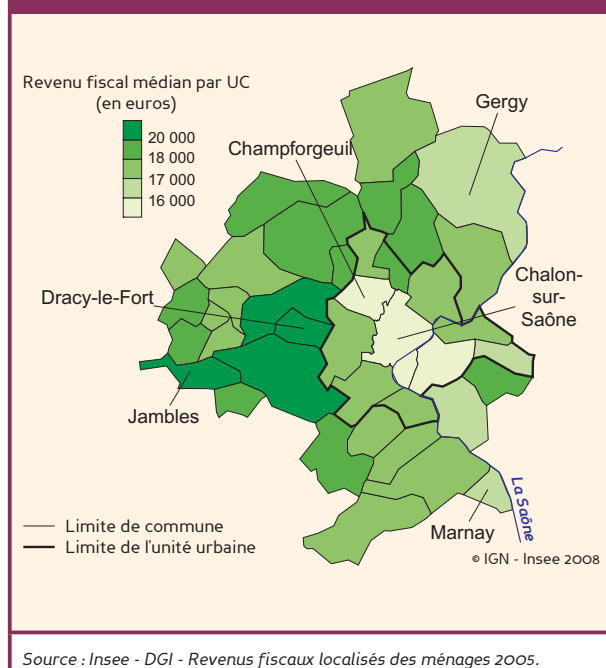
situe ce territoire au même niveau que la France métropolitaine, mais au-dessus de la Bourgogne (+ 400 euros) et de la Saône et Loire (+ 1 000 euros). Mais des inégalités existent : les communes où les revenus sont les plus élevés se situent le plus souvent dans la partie ouest du Grand Chalonnais, en deuxième couronne de la ville centre. C'est le cas de Dracy-le-Fort, Givry, Mellecey où la part des cadres et chefs d'entreprises salariés parmi les salariés du secteur privé est supérieure à 14 %. À l'opposé, le revenu médian est le plus faible à Chalon-sur-Saône :

14 500 euros soit 1 400 euros de moins que le revenu médian de la Bourgogne. Les disparités de revenus sont aussi plus élevées à Chalon-sur-Saône. D'autres indicateurs confirment la plus forte présence à Chalon-sur-Saône de personnes en difficultés : 11 % de Chalonnais bénéficient au moins d'un des minima sociaux (RMI, AAH, API) contre 3 % dans l'ensemble des autres communes du Grand Chalonnais. De même, 32 % de Chalonnais bénéficient de l'aide au logement (contre 12 %) et 21 % de l'aide personnalisée au logement (contre 7 %).

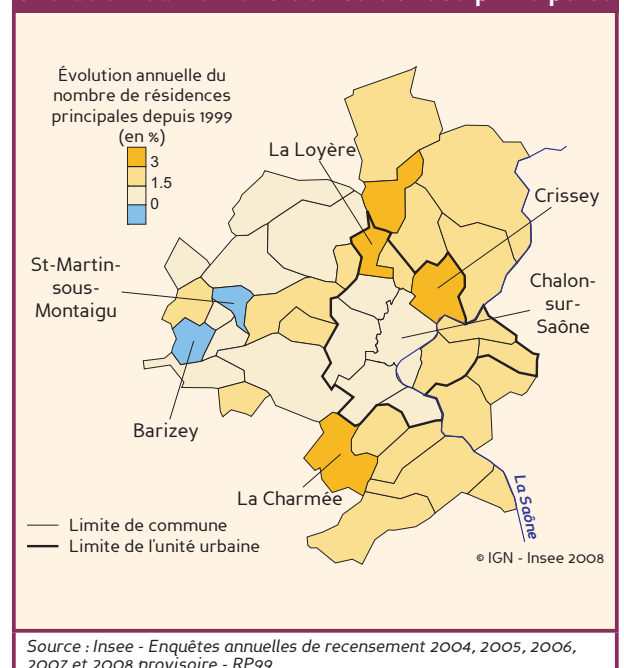
### Grand Chalonnais : évolution de la population des communes



### Grand Chalonnais : revenu fiscal médian en 2005



### Grand Chalonnais : évolution du nombre de résidences principales



## Synthèse Grand Chalons

### Les 20 quartiers d'habitat de Chalons-sur-Saône

La commune de Chalons-sur-Saône est composée de 20 quartiers d'habitat (IRIS) d'environ 2 000 habitants et de trois quartiers d'activité.

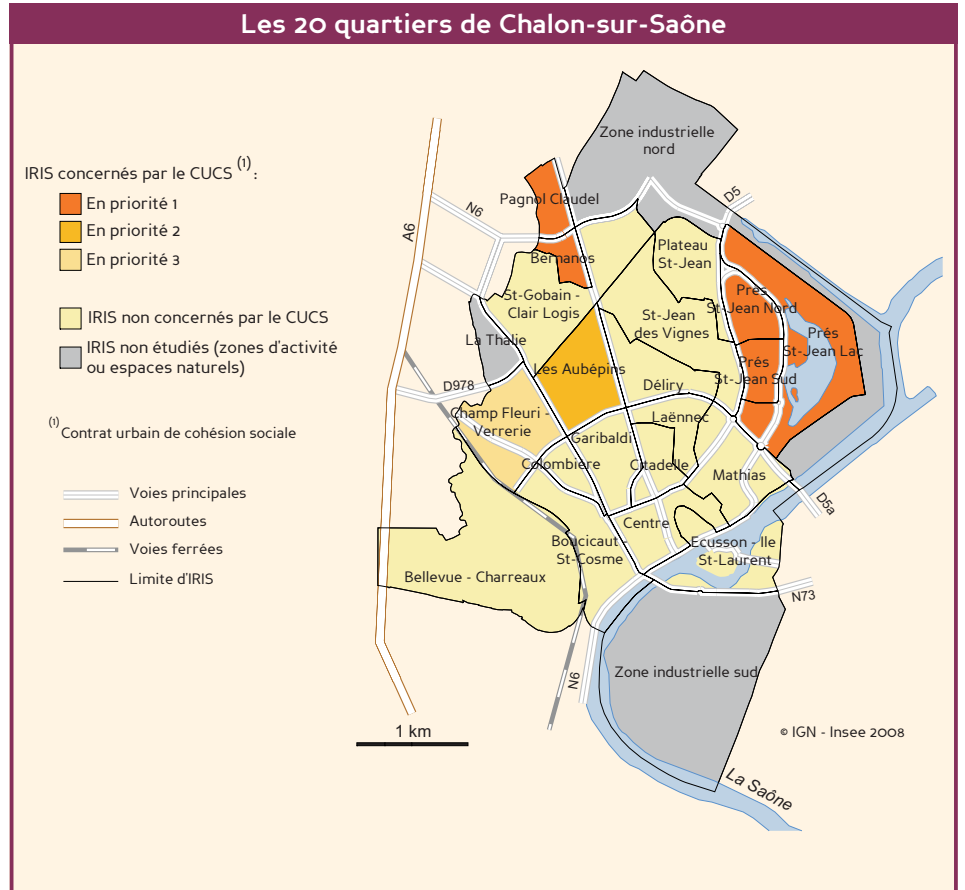
D'un quartier à l'autre, le profil moyen des habitants (âge, activité, niveau de vie) et leurs conditions de logement sont assez différentes. Quatre groupes de quartiers peuvent ainsi être repérés : les quartiers aux revenus élevés où les actifs sont plus nombreux, les quartiers plutôt âgés, les quartiers intermédiaires et enfin les quartiers où la précarité est importante.

### Des quartiers d'actifs

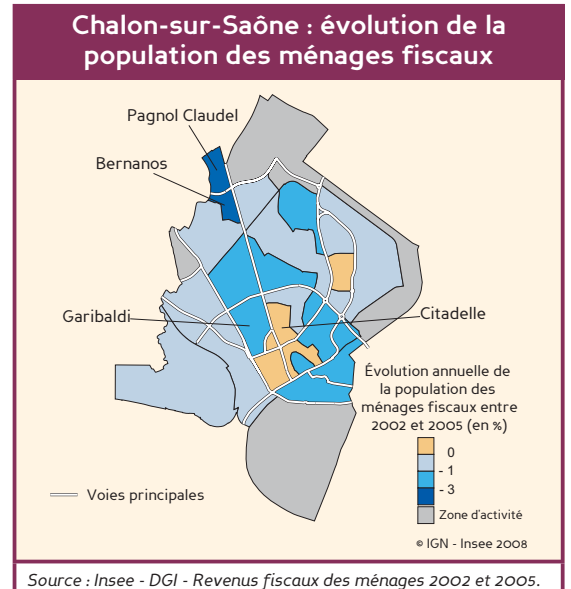
Trois quartiers du centre de Chalons-sur-Saône - **Centre, Citadelle, et Écusson-Ile Saint-Laurent** auxquels s'ajoute **Saint-Jean des Vignes** composent un premier groupe qui se caractérise par une part d'actifs plus importante et des revenus assez élevés. Ils regroupent 23 % de la population chalonnaise soit 10 300 personnes. Le revenu médian par unité de consommation déclaré par les ménages de ces quartiers est nettement plus élevé que sur l'ensemble de la commune : 18 100 euros contre 14 500 euros. Cette différence s'explique en partie par une présence élevée des catégories sociales les mieux rémunérées. Ainsi, en 2005, 15 % des salariés du privé sont cadres ou chefs d'entreprises salariés contre 8 % sur l'ensemble de la commune. Les professions libérales et les commerçants sont également plus nombreux dans ces quartiers, ce qui explique qu'une plus forte part des revenus fiscaux déclarés par les ménages relève des bénéficiaires. Les actifs sont surreprésentés comme l'indique la part des salaires et traitements déclarés dans les revenus fiscaux plus forte pour les ménages de cet ensemble de quartiers. Les logements sociaux sont relativement peu nombreux : à peine 9 % des logements contre 29 % pour l'ensemble de Chalons-sur-Saône.

### Des quartiers fortement touchés par la précarité

À l'opposé, sept quartiers présentent une situation moins favorable: **Bernanos, Les Aubépains, Pagnol-Claudiel, Près Saint-Jean Lac, Près Saint-Jean nord, Près Saint-Jean sud** ainsi que **Champ Fleuri-Verrerie**. Tous relèvent du CUCS (Contrat Urbain de Cohé-



sion Sociale) du Grand Chalons. Ils regroupent 31 % de la population chalonnaise. L'habitat diffère de celui des autres quartiers de la commune : 80 % des logements appartiennent au parc locatif social contre 29 % pour l'ensemble de la commune. Dans ces quartiers, le revenu fiscal médian (8 900 euros) est nettement inférieur à celui de la commune (14 500 euros) et pour 25 % des ménages il se situe à moins de 4 800 euros. Cette faiblesse des revenus s'explique à la fois par la plus forte présence d'ouvriers (60 % des salariés du privé contre 40 % pour Chalons-sur-Saône) et de chômeurs. Ces quartiers sont plus jeunes que la moyenne et les familles avec enfants y sont aussi plus fréquentes. Plus des deux-tiers (69 %) des habitants sont couverts par au



#### Définitions :

**Irises** : Dans cette étude, les quartiers sont les IRIS 2000 (Ilots Regroupés pour l'Information Statistique) c'est-à-dire un ensemble d'ilots (pâtés de maisons) contigus respectant le découpage communal ou arrondissement municipal et comptant au moins 2 000 habitants.

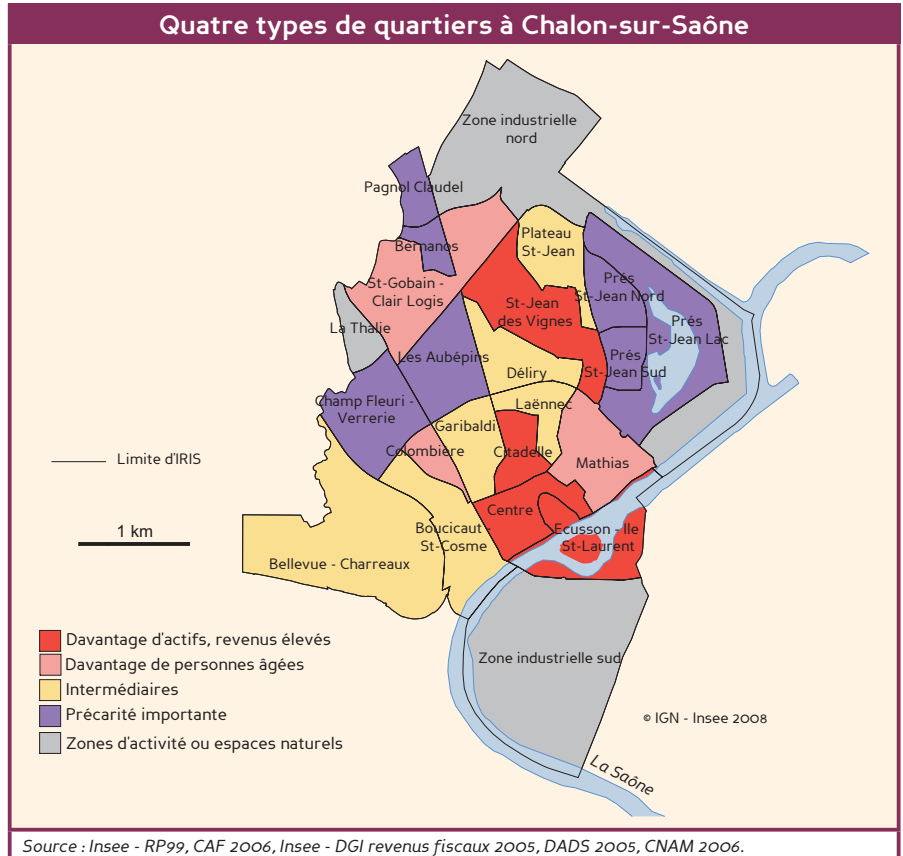
**Les Contrats Urbains de Cohésion Sociale (CUCS)** succèdent (en 2007) aux contrats de ville comme cadre du projet de territoire développé au bénéfice des quartiers en difficultés reconnus comme prioritaires. Ces nouveaux contrats impliquent une redéfinition de la géographie prioritaire en vigueur avec des zonages différents de ceux des ZUS.

moins une prestation de la CAF et pour 24 % d'entre eux, le revenu dépend à 80 % ou plus des prestations sociales.

Dans cet ensemble, les quartiers de Bernanos et Pagnol-Claudel sont les plus marqués par les difficultés. Ainsi le revenu médian y est nettement plus faible, inférieur à 5 100 euros, que dans les autres quartiers en difficulté. Ces deux quartiers sont concernés par les programmes de rénovation urbaine. Depuis 1999, des opérations de démolition de logements ont été conduites. Le nombre d'habitants diminue et représente à peine 5 % de la population des ménages fiscaux de la commune en 2005.

### Des quartiers plutôt âgés

**S**aint-Gobain-Clair Logis, Colombière et Mathias constituent un groupe dit « quartiers âgés ». Ils rassemblent près de 12 % des habitants de Chalon-sur-Saône. La part des personnes âgées de plus de 60 ans est importante dans ces quartiers : 41 % contre 25 % pour l'ensemble de la commune, les personnes de 75 ans et plus étant nettement surreprésentées (21 % contre 10 %). De même, dans les déclarations de revenus, la part des pensions et retraites est plus élevée (43 % contre 30 % pour Chalon-sur-Saône pris dans son ensemble). Le revenu médian se situe à 16 900 euros, soit 2 400 euros de plus que celui de la commune. C'est dans ce groupe de quartiers que la part des personnes dont le revenu dépend à 80 % ou plus des prestations versées par la CAF est la plus faible (9 % contre 16 % sur l'ensemble de la commune). La proportion de personnes propriétaires de leur logement est élevée : 49 % contre 32 % pour l'ensemble de Chalon-sur-Saône.



### Des quartiers intermédiaires

**E**nfin, le groupe des « quartiers intermédiaires » réunit des quartiers moins marqués par une ou plusieurs caractéristiques socio-démographiques. Il rassemble Garibaldi, Deliry, Laënnec, Bellevue-Charreaux, Boucicaut Saint-Cosme et Plateau Saint-Jean qui regroupent 14 400 personnes soit près de 33 % de la population des ménages de Chalon-sur-Saône. Le revenu médian se situe à 16 200 euros, 1 700 euros au-dessus de celui de

Chalon-sur-Saône. La structure socioprofessionnelle des salariés du privé est proche de celle de l'ensemble de la commune, il en est de même pour la répartition selon l'origine du revenu déclaré. Le taux de couverture de la CAF, de 40 %, est moins élevé que celui de Chalon-sur-Saône.

La part des personnes âgées de plus de 60 ans est légèrement plus importante dans ces quartiers : 29 % contre 25 % pour l'ensemble de la commune et les ménages sont plus souvent propriétaires de leur résidence principale (42 % contre 32 %).

### Indicateurs de niveau de vie selon les types de quartiers

Type de quartier	Population des ménages fiscaux en 2005		Part des pensions et retraites dans le revenu fiscal des ménages en 2005	Revenu médian par UC en 2005 (euros)	Taux de couverture CAF en 2006 (1) (%)	Part de logements sociaux en 2006 (2) (%)	Part de cadres et chefs d'entreprises salariés en 2005(3) (%)
	Nombre	%					
Davantage d'actifs, revenus élevés	10 311	23,5	21,6	18 100	45,7	8,8	15,0
Davantage de personnes âgées	5 426	12,4	43,3	16 900	38,8	13,4	8,5
Intermédiaires	14 435	32,9	32,5	16 200	39,9	16,0	7,8
Précarité importante	13 588	30,9	28,3	8 900	68,8	79,5	2,3
<b>Chalon-sur-Saône</b>	<b>43 913</b>	<b>100,0</b>	<b>30,0</b>	<b>14 500</b>	<b>50,1</b>	<b>28,8</b>	<b>8,2</b>

(1) Nombre de personnes couvertes par les prestations CAF en 2006 / population des ménages fiscaux en 2005.  
 (2) Nombre de logements sociaux en 2006/Nombre de logements dans la Base de Sondage Adresses (BSA) en 2006.  
 (3) Nombre de cadres salariés/nombre de salariés (Hors fonction publique d'État).

Source : Insee, CAF 2006, DGI revenus fiscaux 2005, DRE - PLS 2006, DADS 2005, BSA 2006.

## Revenus fiscaux

Le revenu fiscal médian par unité de consommation des ménages du Grand Chalon s'élève en 2005 à 16 300 €. Il est proche du niveau national et supérieur de 1 000 euros à celui de la Saône-et-Loire.

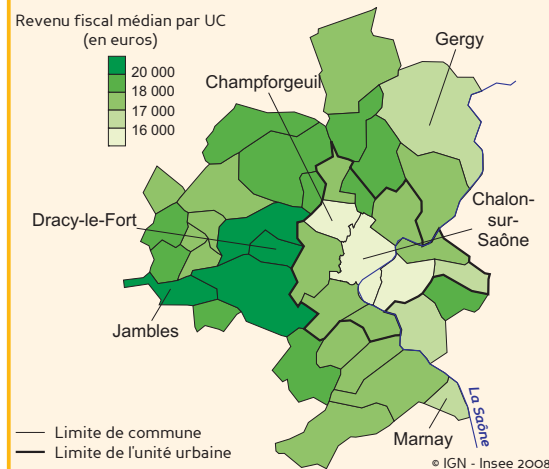
Les communes les plus riches de la communauté d'agglomération se situent dans la partie ouest du Grand Chalon. La commune présentant le revenu médian le plus faible est Chalon-sur-Saône.

Au sein de cette commune, d'importantes disparités sont à noter. Le revenu médian des ménages du centre-ville étant 4 fois plus élevé que celui des ménages de Pagnol-Claudiel. Les six quartiers classés en priorité 1 et 2 dans le CUCS ont les revenus médians les plus fai-

bles et les proportions de ménages non imposés les plus fortes.

À Chalon-sur-Saône, la part des pensions et retraites dans le revenu fiscal 2005 s'établit à 30 %, mais elle dépasse 43 % dans les quartiers de Colombière, de Saint-Gobain-Clair-Logis et de Mathias.

### Grand Chalon : revenu fiscal médian en 2005



Source : Insee - DGI - Revenus fiscaux localisés des ménages 2005.

### Les revenus fiscaux des ménages en 2005

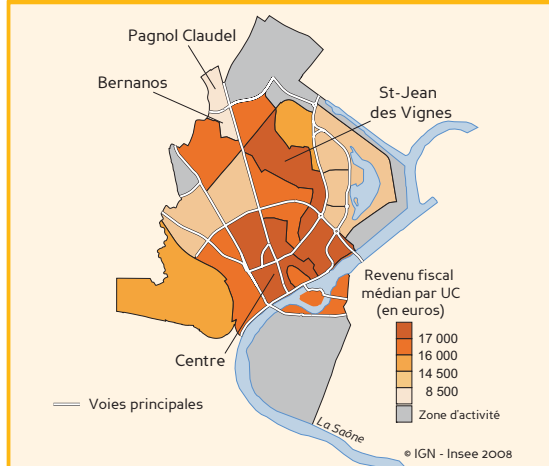
Nom de la zone	Revenu fiscal par UC			Part des ménages non imposés (%)
	1 <sup>er</sup> quartile	Revenu médian	3 <sup>e</sup> quartile	
<b>Chalon-sur-Saône</b>	<b>8 800</b>	<b>14 500</b>	<b>20 800</b>	<b>41,9</b>
dont :				
Bellevue-Charreaux	10 800	15 000	19 900	41,7
Bernanos	2 700	5 100	9 200	n.d.
Boucicaut-Saint Cosme	11 000	16 500	22 900	39,0
Centre	12 400	19 200	28 100	32,0
Champ Fleuri-Verrerie	7 300	13 500	18 800	43,1
Citadelle	11 900	17 800	25 600	36,3
Colombière	12 600	16 700	22 300	36,8
Déliry	11 800	16 500	22 000	36,5
Ecusson-Ile Saint-Laurent	11 200	16 400	23 900	34,6
Garibaldi	12 500	17 700	24 400	34,5
Laënnec	11 600	16 200	22 000	36,2
<b>Les Aubépins</b>	<b>4 200</b>	<b>8 800</b>	<b>13 800</b>	<b>67,0</b>
Mathias	12 800	18 100	26 000	39,4
<b>Pagnol Claudiel</b>	<b>3 100</b>	<b>4 700</b>	<b>6 900</b>	<b>78,4</b>
Plateau Saint-Jean	11 300	15 700	20 400	33,8
<b>Prés Saint-Jean Lac</b>	<b>6 600</b>	<b>11 200</b>	<b>16 700</b>	<b>47,9</b>
<b>Prés Saint-Jean Nord</b>	<b>5 800</b>	<b>9 400</b>	<b>13 800</b>	<b>60,3</b>
<b>Prés Saint-Jean Sud</b>	<b>5 500</b>	<b>8 600</b>	<b>12 900</b>	<b>64,6</b>
Saint-Gobain-Clair Logis	10 700	16 300	22 100	35,6
Saint-Jean des Vignes	13 400	18 000	24 200	25,8
<b>Principales communes du Grand Chalon</b>				
Champforgeuil	10 700	15 500	20 800	35,2
Châtenoy-le-Royal	12 800	17 200	22 900	32,2
Gergy	12 000	16 000	21 500	33,7
Givry	14 400	20 300	28 200	29,9
Saint-Marcel	11 400	15 900	21 300	37,6
Saint-Rémy	12 800	17 500	23 600	30,9
Varennes-le-Grand	12 800	17 300	22 200	29,0
<b>Unité urbaine de Chalon-sur-Saône</b>	<b>10 200</b>	<b>15 500</b>	<b>21 600</b>	<b>38,8</b>
<b>Grand Chalon</b>	<b>11 200</b>	<b>16 300</b>	<b>22 500</b>	<b>36,3</b>
<b>Saône-et-Loire</b>	<b>10 700</b>	<b>15 300</b>	<b>21 000</b>	<b>41,2</b>
<b>Bourgogne</b>	<b>11 000</b>	<b>15 900</b>	<b>21 900</b>	<b>38,7</b>

Source : Insee - DGI - Revenus fiscaux localisés des ménages 2005.  
n.d. (non disponible)

#### Note de lecture :

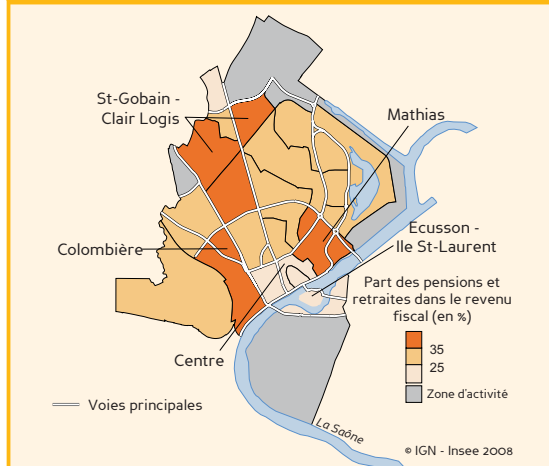
Au titre de l'année 2005, un quart des ménages fiscaux de Chalon-sur-Saône a déclaré un revenu par unité de consommation (UC) inférieur à 8 800 euros (1<sup>er</sup> quartile), la moitié un revenu de 14 500 euros (revenu médian), et les trois quarts un revenu inférieur à 20 800 euros (3<sup>e</sup> quartile).

### Chalon-sur-Saône : revenu fiscal médian en 2005



Source : Insee - DGI - Revenus fiscaux localisés des ménages 2005.

### Chalon-sur-Saône : part des pensions et retraites dans le revenu fiscal en 2005



Source : Insee - DGI - Revenus fiscaux localisés des ménages 2005.

Le parc d'habitat du Grand Chalon compte environ 50 000 logements dont un peu plus de la moitié sont situés à Chalon-sur-Saône. Dans la ville centre, l'habitat collectif domine : en 2006, 86 % des résidences principales sont des appartements, alors que l'habitat individuel est majoritaire dans le périurbain. Entre 1999 et 2006, 3 900 nouveaux logements ont été construits dans le Grand Chalon et pour 75 % d'entre eux, dans les communes périurbaines. Ces constructions y sont de type individuel (à 85 %). À contrario, à

Chalon-sur-Saône, 85 % des logements réalisés entre 1999 et 2006 sont de type collectif.

Parmi les 10 100 logements sociaux du Grand Chalon, 75 % sont localisés à Chalon-sur-Saône et plus particulièrement dans les quartiers CUCS qui concentrent l'habitat social et collectif construit entre 1950 et 1980. Dans le quartier de Saint-Gobain-Clair-Logis l'habitat est majoritairement de type individuel et 68 % des ménages sont propriétaires.

### Logements par quartiers et communes

Nom de la zone	Résidences principales en 1999 <sup>(1)</sup>			Logements sociaux au 1-1-2006 <sup>(2)</sup>
	Part des propriétaires (%)	Part en immeuble collectif (%)	Construites avant 1975 (%)	Répartition dans le Grand Chalon (%)
<b>Chalon-sur-Saône</b>	<b>32,6</b>	<b>83,8</b>	<b>77,3</b>	<b>75,4</b>
dont :				
Bellevue-Charreaux	47,5	53,9	88,0	3,5
<b>Bernanos</b>	<b>7,3</b>	<b>91,1</b>	<b>97,9</b>	<b>2,7</b>
Boucicaut-Saint Cosme	31,9	87,5	79,0	2,2
Centre	31,0	84,6	84,9	0,5
<b>Champ Fleuri-Verrerie</b>	<b>34,2</b>	<b>78,0</b>	<b>82,7</b>	<b>4,2</b>
Citadelle	36,6	88,2	94,1	0,9
Colombière	45,1	92,1	77,2	2,1
Déliry	47,4	83,5	75,2	0,3
Ecusson-Ile Saint-Laurent	24,3	94,1	87,3	2,1
Garibaldi	50,1	87,1	85,4	0,1
Laënnec	41,8	90,8	77,5	0,7
<b>Les Aubépins</b>	<b>10,3</b>	<b>91,7</b>	<b>99,8</b>	<b>13,7</b>
Mathias	37,9	76,1	63,8	1,1
<b>Pagnol Claudel</b>	<b>0,2</b>	<b>99,5</b>	<b>100,0</b>	<b>2,9</b>
Plateau Saint-Jean	32,7	88,1	20,4	7,7
<b>Prés Saint-Jean Lac</b>	<b>21,8</b>	<b>98,7</b>	<b>38,9</b>	<b>4,9</b>
<b>Prés Saint-Jean Nord</b>	<b>3,4</b>	<b>99,4</b>	<b>65,8</b>	<b>11,2</b>
<b>Prés Saint-Jean Sud</b>	<b>0,0</b>	<b>99,7</b>	<b>99,9</b>	<b>10,2</b>
Saint-Gobain-Clair Logis	67,9	26,3	87,6	1,3
Saint-Jean des Vignes	46,1	70,9	33,7	2,9
<b>Principales communes du Grand Chalon :</b>				
Champforgeuil	63,3	19,0	56,5	2,3
Châtenoy-le-Royal	74,4	19,5	55,0	3,6
Crissey	80,6	7,2	41,6	0,5
Demigny	76,9	9,3	52,6	0,4
Fontaines	72,4	16,8	56,9	1,0
Gergy	80,6	1,4	52,6	0,6
Givry	71,9	11,9	51,5	0,4
Lux	59,5	24,1	60,4	1,9
Saint-Marcel	62,0	21,3	57,1	3,2
Saint-Rémy	70,6	16,8	56,7	3,5
Varennes-le-Grand	73,6	6,0	52,1	0,4
<b>Unité urbaine de Chalon-sur-Saône</b>	<b>43,7</b>	<b>64,0</b>	<b>70,4</b>	<b>90,7</b>
<b>Grand Chalon</b>	<b>52,2</b>	<b>50,3</b>	<b>66,5</b>	<b>100</b>
<b>Saône-et-Loire</b>	<b>57,9</b>	<b>29,0</b>	<b>70,4</b>	<b>//</b>
<b>Bourgogne</b>	<b>59,8</b>	<b>30,7</b>	<b>69,9</b>	<b>//</b>

Source : <sup>(1)</sup> Recensement de la population de 1999 - <sup>(2)</sup> DRE - Enquête Parc Locatif Social au 1-1-2006.

// : non disponible

#### Définitions :

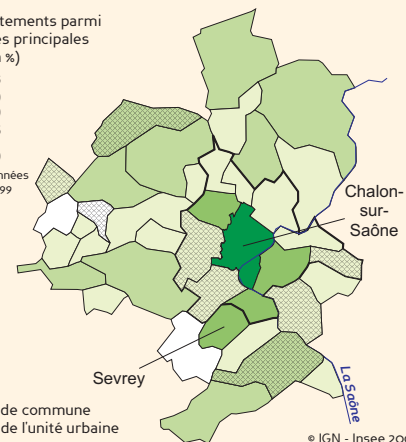
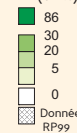
**Résidence principale** : logement ou pièce indépendante où le ménage demeure la plus grande partie de l'année.

**Logement locatif social** : logement locatif conventionné ou non, géré par un organisme HLM ou agréé.

**Appartement** : logement dans un immeuble collectif (bâtiment qui comprend au moins deux logements).

### Grand Chalon : part des appartements

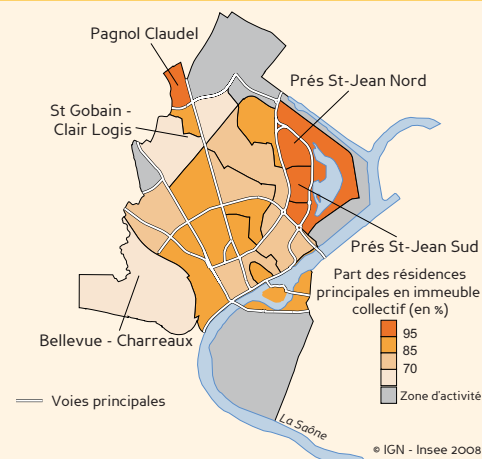
Part des appartements parmi les résidences principales (en %)



© IGN - Insee 2008

Source : Insee - Enquêtes annuelles de recensement 2004, 2005, 2006, 2007 et recensement de la population de 1999.

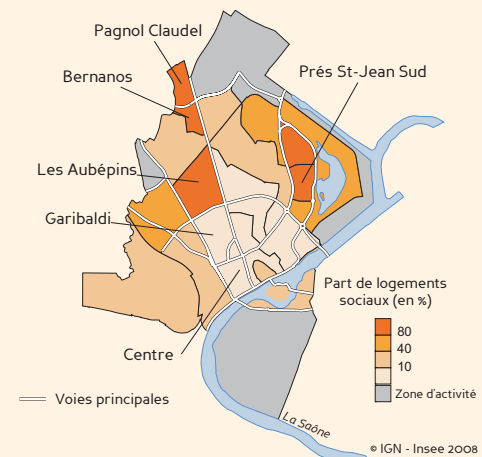
### Chalon-sur-Saône : logements en immeuble collectif



© IGN - Insee 2008

Source : Insee - Recensement de la population de 1999.

### Chalon-sur-Saône : logements sociaux au 1<sup>er</sup> janvier 2006



© IGN - Insee 2008

Source : DRE - enquête parc locatif au 1<sup>er</sup> janvier 2006 - Insee - Base de sondage des adresses 2006.

## Allocataires CAF

**F**in 2006, 48 200 habitants du Grand Chalon ont bénéficié d'une des prestations versées par la CAF, quelle que soit la branche (famille, logement, invalidité ou précarité). Ainsi, près de 48 % des personnes résidant sur ce territoire sont couvertes.

Parmi les communes de plus de 1 000 habitants, Fragnes enregistre le taux de couverture le plus élevé avec 57 %, dû pour l'essentiel aux prestations familiales. Marnay a le taux le plus bas avec seulement 33 %.

À Chalon-sur-Saône, 51 % des habitants bénéficient d'une prestation de

la CAF, cette proportion variant d'un quartier à l'autre : moins d'un tiers pour les quartiers de Déliry et la Colombière et environ 75 % pour les quartiers CUCS de Bernanos ou Pagnol Claudel.

La part de personnes "dépendantes" des prestations CAF est inférieure à 10 % dans les communes du Grand Chalon, à l'exception de Chalon-sur-Saône où cette proportion s'établit à 16 % en moyenne, avec des disparités selon les quartiers : de 11 à 20 % dans les quartiers CUCS mais aussi à Boucicaut St Cosme, à Laënnec et seulement 4 % dans celui de St-Jean des Vignes.

### Les allocataires CAF en 2006

Nom de la zone	Nombre d'allocataires	Personnes couvertes		
		Nombre	Évolution annuelle (*) 2006/2001 (%)	Indicateur de dépendance financière (%)
<b>Chalon-sur-Saône</b>	<b>9 947</b>	<b>22 518</b>	<b>-1,8</b>	<b>16,4</b>
dont :				
Bellevue-Charreaux	481	1 318	-0,7	5,5
<b>Bernanos</b>	<b>265</b>	<b>806</b>	<b>-3,5</b>	<b>12,7</b>
Boucicaut-Saint Cosme	568	1 002	-7,1	13,4
Centre	828	1 741	-2,1	10,9
<b>Champ Fleuri-Verrerie</b>	<b>449</b>	<b>1 161</b>	<b>-1,0</b>	<b>11,1</b>
Citadelle	494	946	+2,1	11,9
Colombière	300	615	-1,1	7,6
Déliry	272	636	-0,1	7,9
Ecusson-Ile Saint-Laurent	583	1 127	-2,4	10,2
Garibaldi	481	1 112	-0,4	7,7
Laënnec	329	668	-3,0	12,1
<b>Les Aubépins</b>	<b>1 145</b>	<b>2 257</b>	<b>+1,6</b>	<b>20,2</b>
Mathias	448	819	-0,6	5,7
<b>Pagnol Claudel</b>	<b>235</b>	<b>786</b>	<b>-9,4</b>	<b>14,4</b>
Plateau Saint-Jean	442	1 020	-5,7	6,8
<b>Prés Saint-Jean Lac</b>	<b>413</b>	<b>884</b>	<b>-4,7</b>	<b>18,8</b>
<b>Prés Saint-Jean Nord</b>	<b>665</b>	<b>1 663</b>	<b>-0,8</b>	<b>13,0</b>
<b>Prés Saint-Jean Sud</b>	<b>717</b>	<b>1 797</b>	<b>-0,5</b>	<b>11,9</b>
Saint-Gobain-Clair Logis	227	670	+0,1	7,0
Saint-Jean des Vignes	303	903	-0,2	4,0
<b>Principales communes du Grand Chalon</b>				
Champforgeuil	323	1 058	-1,4	5,8
Chatenoy-le-Royal	746	2 374	-0,4	5,6
Crissey	296	1 125	+2,8	2,3
Fontaines	263	812	-1,8	3,6
Gergy	337	1 224	-1,0	2,1
Givry	490	1 552	-1,4	4,2
Saint-Marcel	876	2 763	+1,3	9,9
Saint-Rémy	789	2 445	-2,0	6,3
<b>Unité urbaine de Chalon-sur-Saône</b>	<b>13 664</b>	<b>34 783</b>	<b>-0,4</b>	<b>12,7</b>
<b>Grand Chalon</b>	<b>17 608</b>	<b>48 182</b>	<b>-0,1</b>	<b>10,0</b>
<b>Saône-et-Loire</b>	<b>82 057</b>	<b>231 133</b>	<b>-0,7</b>	<b>8,3</b>
<b>Bourgogne</b>	<b>254 799</b>	<b>694 614</b>	<b>//</b>	<b>//</b>

Source : CAF 2001 et 2006.

(\*) calculée à champ constant 2001, c.à.d sans les allocataires dépendant des régimes de la fonction publique, de la Poste, des Télécom, de l'Éducation Nationale - Source : CAF 2001 et 2006 - Insee - DGI.

// : non disponible

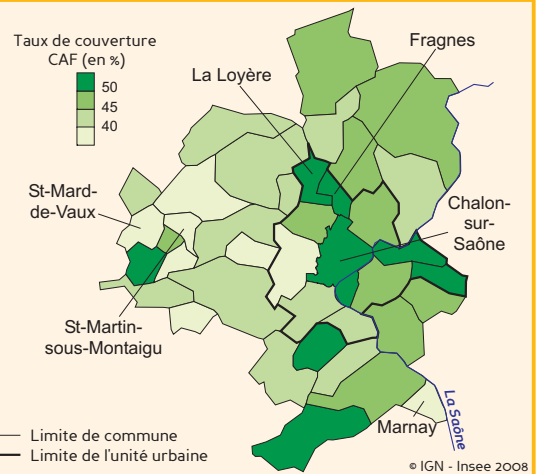
### Définitions :

**Personnes couvertes** : ensemble des allocataires CAF et de leurs ayants droit.

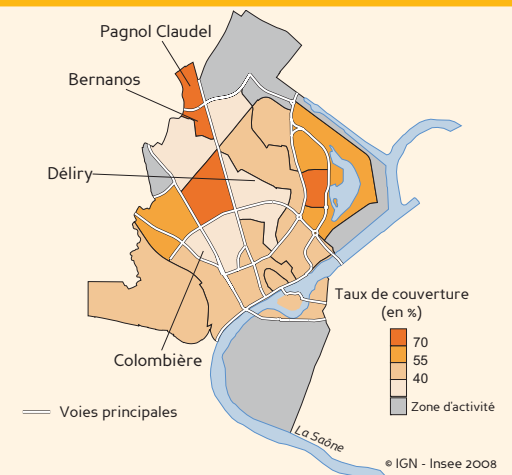
**Taux de couverture** : nombre de personnes couvertes en 2006 / nombre de personnes des ménages fiscaux 2005.

**Indicateur de dépendance financière** : part des personnes couvertes dont le revenu dépend à 80 % ou plus de ces prestations.

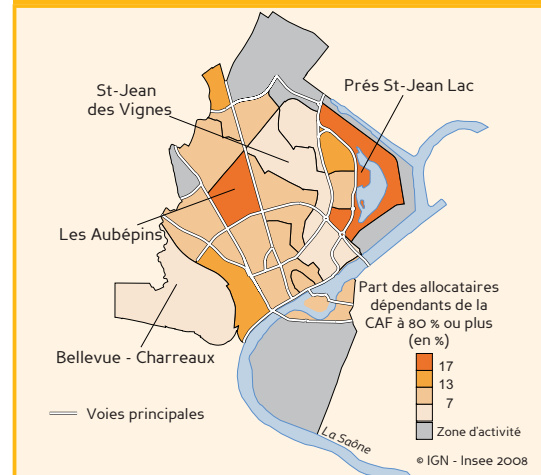
### Grand Chalon : taux de couverture de la CAF en 2006



### Chalon-sur-Saône : taux de couverture de la CAF en 2006



### Chalon-sur-Saône : dépendance financière aux allocations en 2006

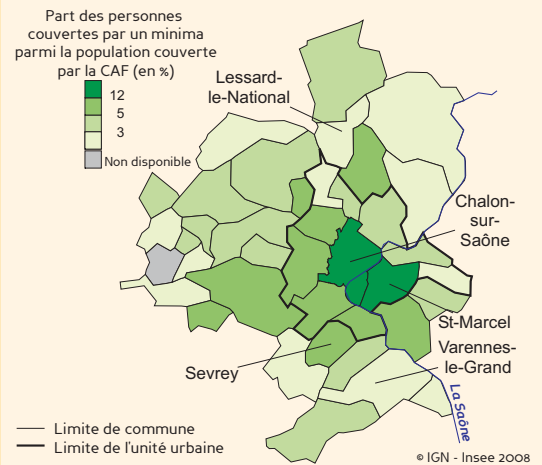


**P**armi la population du Grand Chalon couverte par la CAF, 14 % bénéficie d'un minimum social ( AAH ou RMI ou API) accordé selon des conditions de ressources. Cette proportion est plus forte qu'en Saône-et-Loire (12 %) et qu'en Bourgogne (13 %), et selon les communes de la communauté d'agglomération, elle varie de 0,5 % à 22 % pour Chalon-sur-Saône.

Au sein de la ville centre, les disparités sont également marquées selon les quartiers : 39 % aux Aubépins et à peine 10 % dans le quartier de St-Jean des Vignes.

L'aide au logement est davantage fréquente. Elle concerne 44 % des personnes du Grand Chalon couvertes par la CAF, avec un minimum à Dracy-le-Fort (6 %) et un maximum à Chalon-sur-Saône (64 %).

Dans les quartiers qualifiés CUCS de Chalon-sur-Saône, plus de 8 personnes sur 10 reçoivent une aide au logement, contre moins de 33 % dans le quartier de St-Jean des Vignes.

**Grand Chalon : minima sociaux en 2006**


Source : CAF 2006 - Insee.

**Les personnes couvertes par la CAF en 2006**

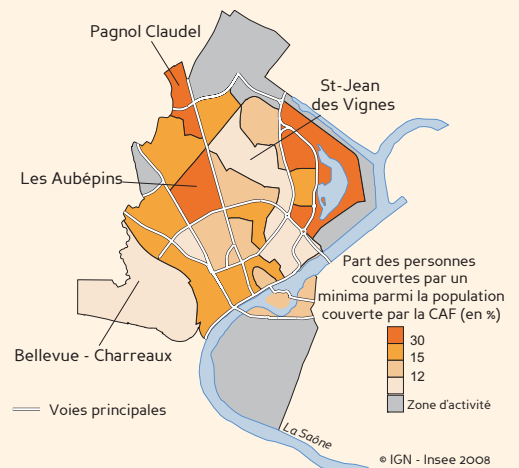
Nom de la zone	Nombre	dont percevant	
		Un minima social (%)	L'allocation logement (%)
<b>Chalon-sur-Saône</b>	<b>22 518</b>	<b>22,4</b>	<b>64,4</b>
dont :			
Bellevue-Charreaux	1 318	10,9	46,6
<b>Bernanos</b>	<b>806</b>	<b>37,8</b>	<b>86,0</b>
Boucicaut-Saint Cosme	1 002	18,2	62,0
Centre	1 741	17,9	41,4
<b>Champ Fleuri-Verrerie</b>	<b>1 161</b>	<b>23,7</b>	<b>64,9</b>
Citadelle	946	13,5	55,4
Colombière	615	11,9	55,4
Déliry	636	14,2	46,1
Ecusson-Ile Saint-Laurent	1 127	14,9	58,2
Garibaldi	1 112	14,8	53,4
Laënnec	668	17,8	63,6
<b>Les Aubépins</b>	<b>2 257</b>	<b>39,3</b>	<b>84,7</b>
Mathias	819	11,7	56,0
<b>Pagnol Claudel</b>	<b>786</b>	<b>43,9</b>	<b>87,8</b>
Plateau Saint-Jean	1 020	14,9	60,3
<b>Prés Saint-Jean Lac</b>	<b>884</b>	<b>30,9</b>	<b>80,0</b>
<b>Prés Saint-Jean Nord</b>	<b>1 663</b>	<b>31,4</b>	<b>83,0</b>
<b>Prés Saint-Jean Sud</b>	<b>1 797</b>	<b>26,7</b>	<b>84,6</b>
Saint-Gobain-Clair Logis	670	15,5	50,9
Saint-Jean des Vignes	903	9,2	33,1
<b>Principales communes du Grand Chalon</b>			
Champforgeuil	1 058	9,2	44,0
Chatenoy-le-Royal	2 374	7,6	35,4
Crissey	1 125	4,8	26,8
Fontaines	812	4,2	22,2
Gergy	1 224	2,7	21,6
Givry	1 552	5,5	20,2
Saint-Marcel	2 763	12,4	33,9
Saint-Rémy	2 445	9,6	33,7
<b>Unité urbaine de Chalon-sur-Saône</b>	<b>34 783</b>	<b>17,5</b>	<b>53,2</b>
<b>Grand Chalon</b>	<b>48 182</b>	<b>13,9</b>	<b>43,9</b>
<b>Saône-et-Loire</b>	<b>231 133</b>	<b>11,8</b>	<b>42,1</b>
<b>Bourgogne</b>	<b>694 614</b>	<b>12,7</b>	<b>41,7</b>

Source : CAF 2006 - Insee.

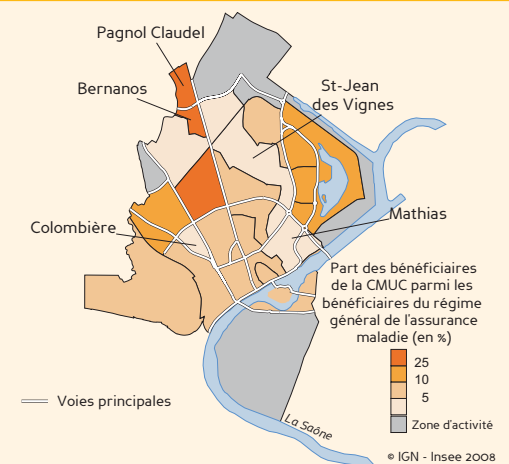
**Précisions :**

La **couverture maladie universelle complémentaire (CMUC)** permet de fournir une couverture complémentaire gratuite à toute personne résidant en France de manière stable et régulière, sous condition de ressource fixée par décret.

La CAF verse trois des huit **minima sociaux** existant : le Revenu Minimum d'Insertion (**RMI**), l'Allocation aux Adultes Handicapés (**AAH**) et l'Allocation de Parent Isolé (**API**).

**Chalon-sur-Saône : minima sociaux en 2006**


Source : CAF 2006 - Insee.

**Chalon-sur-Saône : part des personnes couvertes par la CMUC**


Source : CNAM 2006 - Insee.

## Chômeurs

**F**in décembre 2007, le Grand Chalon compte 6 000 personnes inscrites à l'ANPE. Parmi elles, 56 % sont à la recherche d'un emploi à temps plein et à durée indéterminée (catégorie 1). La répartition des chômeurs sur le territoire est inégale. Chalon-sur-Saône concentre 59 % des chômeurs et 45 % de la population du Grand Chalon. De même, au sein de cette commune les chômeurs ne se répartissent pas de façon homogène entre les quartiers, ils sont relativement plus nombreux dans les quartiers des Aubépins, Prés-Saint-Jean-Sud et Nord et moins présents dans ceux de

Saint-Jean des Vignes et de Bellevue-Charreaux.

Dans le Grand Chalon, 21 % des chômeurs de catégorie 1 ont un faible niveau de formation. Ils sont 25 % à Chalon-sur-Saône. Cette proportion est nettement plus importante dans les quartiers de Bernanos (44 %) et de Pagnol-Claudiel (40 %). De même, la part des chômeurs de longue durée est très variable d'un quartier à l'autre : ils représentent 43 % des chômeurs de catégorie 1 dans le quartier du Plateau Saint-Jean contre 18 % dans celui de Bernanos.

### Chômeurs en 2006 et en 2007

Nom de la zone	Nombre de chômeurs	Dont catégorie 1		
		Nombre	Moins de 25 ans	Plus de 50 ans
<b>Au 31 décembre 2006</b>				
<b>Chalon-sur-Saône</b>	<b>3 936</b>	<b>2 114</b>	<b>466</b>	<b>279</b>
dont:				
Bellevue - Charreaux	174	84	19	18
Bernanos	157	95	35	13
Boucicaut - Saint Cosme	228	122	25	17
Centre	281	146	27	17
Champ Fleuri-Verrerie	182	95	21	5
Citadelle	170	97	21	8
Colombière	94	49	5	7
Deliry	134	72	10	7
Écusson - Ile Saint Laurent	215	117	15	10
Garibaldi	212	110	27	15
Laënnec	150	78	22	11
<b>Les Aubépins</b>	<b>467</b>	<b>295</b>	<b>56</b>	<b>54</b>
Mathias	106	51	13	7
Pagnol Claudiel	133	72	21	15
Plateau Saint-Jean	197	90	20	14
Prés Saint-Jean Lac	161	87	26	7
Prés Saint-Jean Nord	312	159	42	18
Prés Saint-Jean Sud	340	186	39	22
Saint-Gobain Clair-Logis	99	54	10	8
Saint-Jean des Vignes	113	50	10	6
<b>Au 31 décembre 2007</b>				
<b>Principales communes du Grand Chalon :</b>				
<b>Chalon-sur-Saône</b>	<b>3 544</b>	<b>1 967</b>	<b>429</b>	<b>255</b>
Champforgeuil	122	55	9	8
Châtenoy-Le-Royal	256	118	34	15
Gergy	113	60	14	7
Givry	125	60	18	9
Saint-Marcel	321	158	33	24
Saint-Rémy	259	120	20	17
<b>Unité urbaine de Chalon-sur-Saône</b>	<b>4 833</b>	<b>2 574</b>	<b>557</b>	<b>343</b>
<b>Grand Chalon</b>	<b>5 986</b>	<b>3 110</b>	<b>672</b>	<b>429</b>
<b>Saône-et-Loire</b>	<b>29 411</b>	<b>14 218</b>	<b>3 041</b>	<b>2 116</b>
<b>Bourgogne</b>	<b>85 790</b>	<b>42 375</b>	<b>9 386</b>	<b>6 025</b>

Source : ANPE 2006 et 2007.

### Définitions :

**Demandeurs d'emploi de catégorie 1 :** personnes inscrites à l'ANPE, immédiatement disponibles, déclarant être à la recherche d'un emploi à temps plein et à durée indéterminée, ayant éventuellement exercé une activité occasionnelle ou réduite d'au plus 78 heures dans le mois.

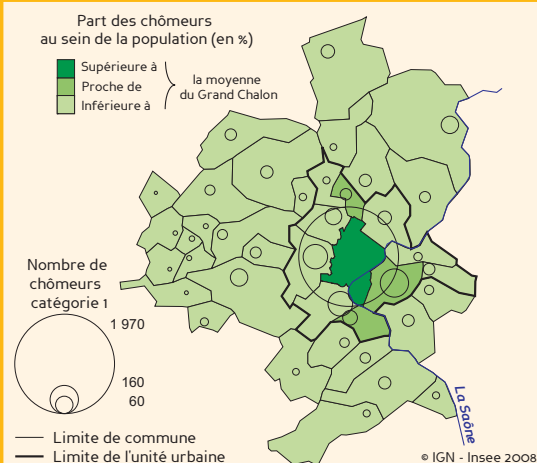
**Chômeurs de longue durée :** demandeurs d'emploi depuis 1 an et plus.

Le **niveau VI** correspond à une formation n'allant pas au-delà de la classe de troisième.

Le **niveau V bis** correspond à une formation spécialisée d'un an au-delà du premier cycle de l'enseignement du second degré (première année de CAP -BEP).

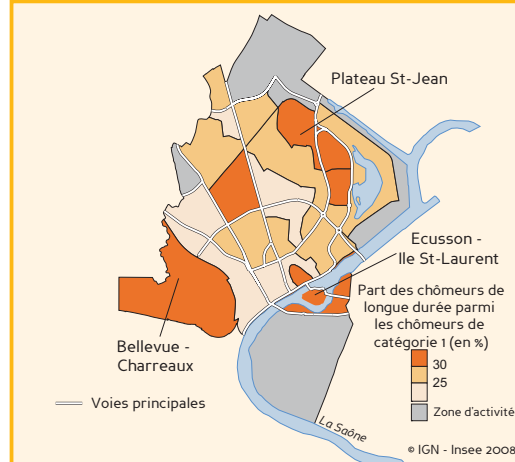
Les niveaux VI et Vbis permettent de repérer les personnes « sans qualification ».

### Grand Chalon : nombre de chômeurs en 2007



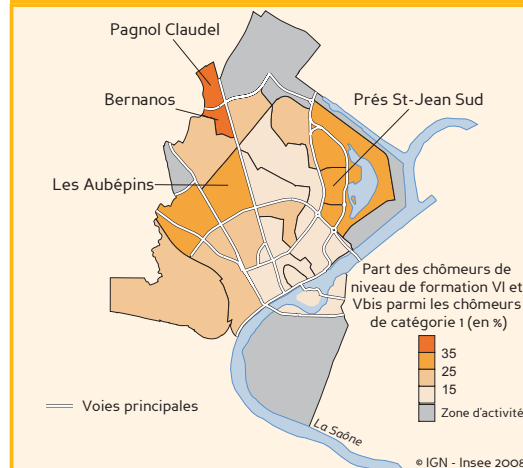
Source : ANPE au 31-12-2007.

### Chalon-sur-Saône : part des chômeurs de longue durée en 2006



Source : ANPE au 31-12-2006.

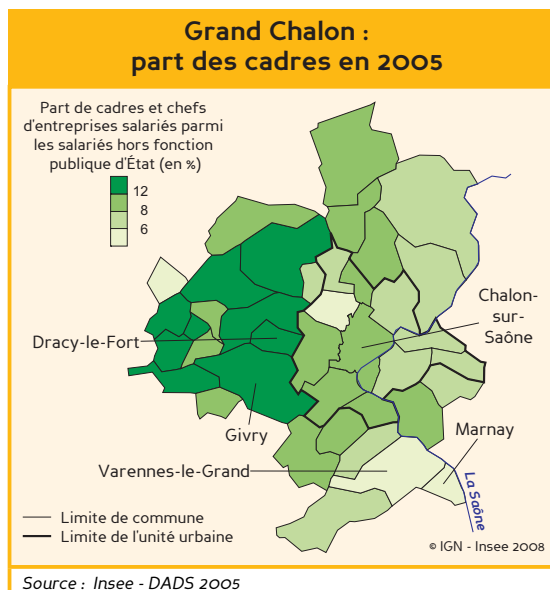
### Chalon-sur-Saône : part des chômeurs sans qualification



Source : ANPE au 31-12-2006.

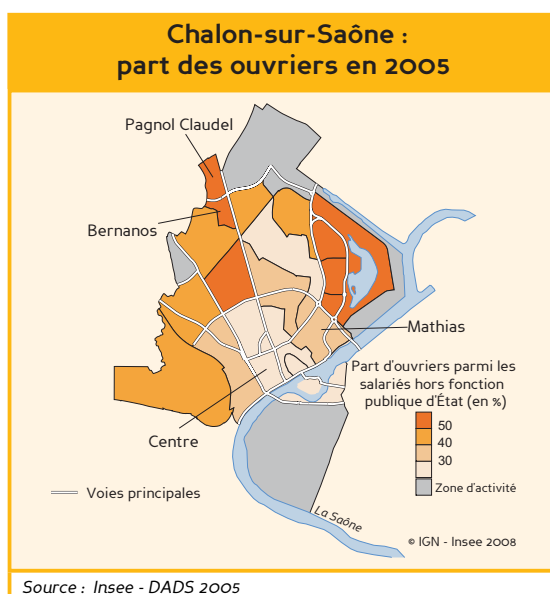
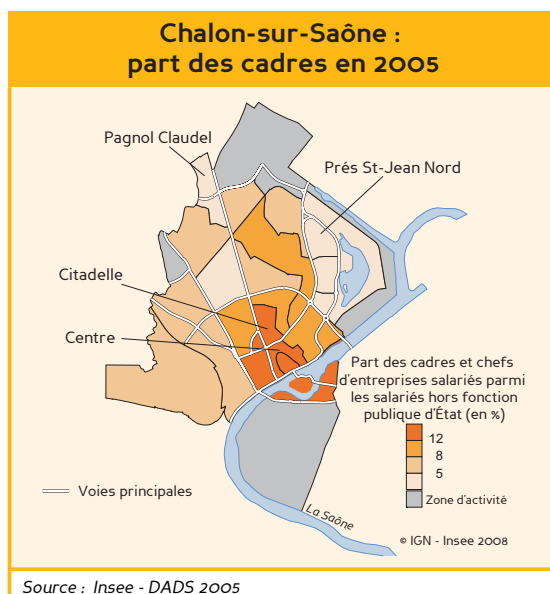
La catégorie sociale la plus fréquente dans le Grand Chalon est celle des ouvriers qui représentent 37 % des salariés hors fonction publique d'État en 2005. Viennent ensuite les employés (31 %), puis les professions intermédiaires (23 %). Seulement 9 % des salariés sont des cadres ou chefs d'entreprises. Cette dernière catégorie est davantage présente dans les communes de l'ouest du Grand Chalon, comme à Dracy-le-Fort (24 %), Gervy (18 %) ou dans le quartier Centre de

Chalon-sur-Saône (20 %). À l'inverse, elle est peu fréquente parmi les salariés des quartiers Pagnol-Claudiel, Prés Saint-Jean Nord et Sud. Dans les deux quartiers les plus en difficulté, les salariés sont plus jeunes : les moins de 25 ans représentent 42 % à Pagnol-Claudiel et 36 % à Bernanos contre 23 % sur l'ensemble de la commune. Ils sont également plus souvent à temps partiel et 45 % sont des ouvriers non qualifiés.



Les salariés (1) en 2005				
Nom de la zone	Moins de 26 ans (%)	Temps partiel (%)	Cadres et chefs d'entreprises salariés (%)	Ouvriers non qualifiés (%)
<b>Chalon-sur-Saône</b>	<b>22,6</b>	<b>22,8</b>	<b>8,3</b>	<b>16,9</b>
<b>dont:</b>				
Bellevue-Charreaux	17,8	26,6	6,7	15,1
<b>Bernanos</b>	<b>36,4</b>	<b>44,3</b>	<b>1,5</b>	<b>45,3</b>
Boucicaut-Saint Cosme	20,9	26,3	7,9	12,6
Centre	17,4	28,6	19,5	10,3
<b>Champ Fleuri-Verrerie</b>	<b>17,8</b>	<b>30,8</b>	<b>5,5</b>	<b>18,3</b>
Citadelle	21,5	28,8	14,9	10,6
Colombière	16,5	24,1	7,6	11,7
Deliry	15,7	22,9	7,8	13,6
Ecusson-Ile Saint-Laurent	21,8	26,4	12,6	10,6
Garibaldi	16,9	25,8	11,2	10,8
Laennec	17,1	25,3	8,3	14,7
<b>Les Aubépins</b>	<b>19,4</b>	<b>36,3</b>	<b>2,1</b>	<b>34,4</b>
Mathias	18,2	26,4	11,4	12,3
<b>Pagnol Claudiel</b>	<b>42,1</b>	<b>42,1</b>	<b>0,9</b>	<b>44,4</b>
Plateau Saint-Jean	16,1	24,9	5,2	15,5
<b>Prés Saint-Jean Lac</b>	<b>25,2</b>	<b>35,0</b>	<b>3,0</b>	<b>26,3</b>
<b>Prés Saint-Jean Nord</b>	<b>20,5</b>	<b>31,3</b>	<b>1,3</b>	<b>28,6</b>
<b>Prés Saint-Jean Sud</b>	<b>21,4</b>	<b>34,1</b>	<b>0,9</b>	<b>33,0</b>
Saint-Gobain-Clair Logis	15,7	23,7	6,1	16,7
Saint-Jean des Vignes	13,6	22,4	10,2	10,0
<b>Principales communes du Grand Chalon :</b>				
Champforgeuil	19,7	20,8	5,1	15,1
Châtenoy-le-Royal	19,7	22,8	9,7	12,6
Crissey	16,2	22,0	7,8	12,1
Demigny	19,4	18,5	8,8	11,6
Gervy	17,1	20,3	7,5	11,5
Givry	14,8	22,0	18,2	8,0
Saint-Marcel	18,5	20,9	6,9	14,5
Saint-Rémy	18,3	21,8	10,2	11,1
<b>Unité urbaine de Chalon-sur-Saône</b>	<b>21,0</b>	<b>22,4</b>	<b>8,3</b>	<b>15,3</b>
<b>Grand Chalon</b>	<b>19,8</b>	<b>22,0</b>	<b>9,0</b>	<b>13,9</b>
<b>Saône-et-Loire</b>	<b>19,2</b>	<b>22,3</b>	<b>7,3</b>	<b>15,0</b>
<b>Bourgogne</b>	<b>19,7</b>	<b>21,3</b>	<b>8,5</b>	<b>13,7</b>

(1) hors fonction publique d'État.  
Source : Insee - DADS 2005, au lieu de résidence.



**Précisions :**

**Salariés :** les effectifs de salariés sont connus grâce aux DADS (déclarations annuelles de données sociales) que les entreprises adressent chaque année à l'administration dont l'Insee. Sont considérés ici les salariés hors fonction publique d'État. Sont également exclus les services domestiques et les activités extra-territoriales.